

une période de quarante ans (1752-1792) un chapitre intéressant de l'histoire du Lyonnais.

Ordonné prêtre, le 17 décembre 1746, par Mgr Nicolas Navarre, évêque suffragant de Lyon, l'abbé Ranchon, après avoir été vicaire à Fourvière, prit possession de la cure de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, au commencement de janvier 1752. Il devait y rester jusqu'à sa mort arrivée le 26 août 1805 : même pendant les plus mauvais jours de la Révolution il ne fut pas inquiété, soit à cause du serment qu'il avait prêté à la constitution civile du clergé, soit à cause de son grand âge et de l'affection qu'il avait inspirée aux habitants. Il va sans dire qu'à la distance d'un siècle, la tradition orale ne suffit plus à nous donner une idée complète de la physionomie morale de l'abbé Ranchon. Cependant quelques anecdotes qui m'ont été dites par les vieillards du village confirment bien l'impression qui ressort des notes de l'ancien curé, surtout en ce qui concerne sa largeur d'esprit et la grande autorité dont il jouissait.

L'état de délabrement dans lequel il trouvait son église offrait bel emploi à son activité intelligente, et de fait des réparations continues vinrent transformer l'édifice. Les succès du curé dans les procès qu'il eut à soutenir nous montrent qu'il était homme fort entendu dans les affaires. Il avait un frère, avocat à Paris, qui lui aidait d'ailleurs à protéger ses intérêts : aussi, de ses démêlés avec les chanoines de Saint-Jean, seigneurs de Saint-Cyr, avec son fermier, avec les débiteurs de la lumineaire, il sort toujours heureux. Les devoirs du curé étaient alors chose difficile et complexe. D'une part, la possession des immeubles avait, au point de vue social, des avantages réels. Emile Ollivier l'a très bien fait remarquer : « Plus que la possession des meubles elle rattache les ministres des cultes à la vie générale de la na-